

Les Conservatoires d'espaces naturels d'Occitanie recrutent un(e) Chargé de mission Espèces Exotiques Envahissantes Faune

Toulouse le 17 avril 2020

Poste en CDD de 12 mois, perspective en CDI, basé à Toulouse

Les Conservatoires d'espaces naturels de Midi-Pyrénées (CEN MP), de Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et de Lozère (CEN Lozère) sont des associations loi 1901, agréées au titre de la protection de l'environnement et par l'État et la Région au titre de l'article L. 414-11 du code de l'environnement, gestionnaires d'espaces naturels qui contribuent à la préservation d'espaces naturels et semi-naturels notamment par des actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel sur la région Occitanie. Les CEN L-R, MP et Lozère sont membres de la Fédération des CEN, réseau de 29 Conservatoires, en France. Ils gèrent près de 24000 ha dans la région dont environ 550 ha en propriété.

Ils agissent selon 4 directions :

- L'amélioration et le partage des connaissances sur la biodiversité
- La préservation et la gestion des espaces naturels à enjeux
- L'accompagnement et l'émergence de projets de développement durable des territoires
- L'information, la formation, le transfert de connaissances et de compétences et l'animation de réseau.

L'action des CEN L-R, MP et Lozère s'appuie sur une équipe d'environ 50 salariés capables d'intervenir à différentes phases des politiques de gestion et de conservation de la biodiversité.

Pour en savoir plus : www.cenlr.org / www.cen-mp.org / www.cen-lozere.org

Leur démarche d'intervention est celle de l'intendance du territoire comme stratégie participative et délibérative pour responsabiliser les propriétaires dans la conservation de la biodiversité. Cette démarche se traduit par des accords volontaires conclus entre un gestionnaire d'espaces naturels, entité d'intendance et des parties prenantes sur un territoire, des propriétaires publics ou privés, des usagers. Elle associe d'autres partenaires facilitateurs (instituts de recherche, enseignants, financeurs, réseaux de gestionnaires) et elle est ouverte sur le grand public.

Les CEN de Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées et de Lozère sont engagés dans un processus de fusion au sein du futur CEN Occitanie qui sera une structure unique en septembre 2020. Le futur CEN Occitanie sera composé de différentes antennes territoriales dont les deux principales seront Montpellier (34) et Toulouse (31).

Contexte

Les espèces exotiques envahissantes sont reconnues comme la troisième cause de l'érosion de la biodiversité mondiale. Selon l'UICN, elles constituent une menace pour près d'un tiers des espèces terrestres menacées et sont impliquées dans la moitié des extinctions connues.

Les Conservatoires d'Espaces Naturels sont fortement impliqués sur la thématique des espèces exotiques envahissantes (EEE) notamment à travers une convention avec le Ministère en charge de l'écologie : <http://www.reseau-cen.org/fr/les-programmes/especes-exotiques-envahissantes>.

En Occitanie, ils ont notamment réalisé en 2019 une première étude sur les EEE faune pour le compte de l'État. Cette étude a entre autre mis en évidence la nécessité de décliner la stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes.

Les CEN d'Occitanie travaillent également en partenariat avec les Conservatoires Botaniques Nationaux porteurs en région d'un plan régional sur les plantes exotiques envahissantes <http://pee.cbnpmp.fr/>.

Missions et responsabilités

La mission principale du chargé de mission Espèces Exotiques Envahissantes Faune sera d'animer un programme sur les EEE Faune en Occitanie. Cette mission consistera dans un premier temps à :

- **Elaborer avec les scientifiques, experts des différents groupes taxonomiques, la liste des espèces exotiques envahissantes de faune à l'échelle d'Occitanie**
- **Décliner la stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes** pour la faune à l'échelle d'Occitanie
- **Engager le travail de hiérarchisation des EEE Faune** en Occitanie

Le(a) futur(e) recruté(e) devra donc travailler avec les experts scientifiques régionaux, différents type d'acteurs, gestionnaires ou usagers des espaces naturels. Il/Elle devra également travailler de concert avec les CBN afin de coordonner et mutualiser les actions sur l'ensemble des EEE.

Qualification et expérience

- **Savoir-faire :**
 - Formation de 3ème cycle en écologie / environnement (master 2, école d'ingénieur)
 - Bonnes connaissances des enjeux et problématiques de la conservation de la biodiversité, en particulier des espèces exotiques envahissantes
 - expérience et compréhension des problématiques d'invasions biologiques et de conservation
 - connaissances scientifiques de bon niveau dans les domaines de la faune
 - connaissance des politiques nationales, communautaires et internationales dans le domaine des invasions biologiques
 - Conduite de projets et de relations partenariats
 - Bonnes connaissances des acteurs de la conservation de la nature
- **Savoir être :**
 - Bon relationnel, adaptabilité à différents types d'interlocuteurs et leurs thématiques de travail (gestionnaires d'espaces naturels, scientifiques, pêcheurs, collectivités, chasseurs...)
 - Capacité à travailler avec une équipe pluridisciplinaire
 - Esprit d'analyse et de synthèse
 - bonnes qualités d'expression orale et de communication

Conditions de recrutement

Le poste sera basé à Toulouse au CEN MP 75 voie du Toec 31026 Toulouse. Des déplacements sont à prévoir sur la région Occitanie.

CDD de 12 mois à temps plein, perspective en CDI

Salaire : basé sur le groupe D (1896 € brut mensuel) de la convention collective de l'animation comme base et discussion possible selon expérience.

Ce poste est à pourvoir à partir de juin 2020.

Envoyer CV et lettre de motivation à l'attention de M. le Président par courriel avec la mention en objet « candidature au poste de chargé de mission Espèces Exotiques Envahissantes Faune » à : recrutement@cen-occitanie.org

Date limite de dépôt des candidatures : 20 mai 2020

Date prévisionnelle d'entretien : semaine du 21 au 30 mai